

## **Préparation d'un décret relatif au recrutement direct des titulaires d'un diplôme supérieur**

### **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-02-2011 00:03:10

**Le ministre délégué chargé de la Modernisation des secteurs publics, Mohamed Saad Alami, a affirmé, jeudi à Rabat, que le gouvernement se penche sur la préparation d'un décret permettant aux administrations publiques et aux collectivités locales de recruter directement les titulaires d'un diplôme supérieur sans concours.**

Dans une déclaration à la presse peu avant la réunion du Conseil de gouvernement, M. Alami a expliqué qu'au regard du nombre de décrets et des lois qui ne sont pas encore entrés en vigueur, le gouvernement a jugé judicieux de faire de 2011 une étape transitoire afin que "le recrutement soit mené de manière continue", parallèlement aux efforts visant à consacrer des postes budgétaires suffisants aux lauréats des universités et aux titulaires de diplômes supérieurs.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a dédié quelque 1.100 postes à cette catégorie, a-t-il dit, soulignant que pour cette année, le gouvernement a décidé de doubler ce quota et à créer de nouvelles opportunités à travers les établissements publics et le secteur privé.

Le ministre a relevé que le gouvernement déploie davantage d'efforts pour faire face au phénomène du chômage des titulaires de diplômes supérieurs, expliquant qu'il a été procédé au recensement de cette catégorie, comme il a été convenu de recruter des groupes de ces diplômés à partir du mois de mars prochain.

MAPF